

Le 28 mars 2007 INS C

0 5 4 7 **Fondation Musée Charles Neuhaus, Bienne ; représentation du canton :
démission et nomination**

1. Démission

Le Conseil-exécutif avait pris acte à fin 2005 de la démission de Madame Marie-Pierre Walliser, Bienne, en tant que représentante du canton de Berne au sein du Conseil de fondation du Musée Charles Neuhaus à Bienne et l'a remerciée des services rendus à ce titre.

2. Nomination

Pour lui succéder, le Conseil-exécutif nomme **Madame Françoise Tschanz, Liebefeld près Berne**. La période de fonction va jusqu'au 31 décembre 2010.

3. Bases légales

- Article 48 de la loi du 20 juin 1995 sur l'organisation du Conseil-exécutif et de l'administration (LOCA ; RSB 152.01) ;
- Articles 1 et 2 de l'ordonnance du 24 août 1994 sur les représentants et les représentantes du canton (RSB 153.15) ;
- Article 13d, alinéa 1, lettre b de la loi du 11 février 1975 sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC ; RSB 423.11) ;
- Article 8 du contrat de subventionnement valable de 2004 à 2007.

A la Direction de l'instruction publique

Certifié exact

Le chancelier :

